

## CCAS - Rapport 2018

# CCAS

Pour 2018, le budget du C.C.A.S. S'élève à 12 510 € représenté par un excédent de l'année 2017 d'un montant de 3 047.46 € et d'une subvention votée par le Conseil Municipal de 9 500 € Cette année encore, le C.C.A.S. n'a pas failli à sa mission d'aide et soutien à certaines familles messinoises en participant pour un montant total de 11 420.91 €, aux aides suivantes :

- Secours d'urgence, chèques alimentaires ou Bons alimentaires : 11 familles,
- Paiement partiel d'une facture d'eau : 1 famille,
- Aide pour la prise en charge des frais de cantine : 1 famille,
- Aide pour la prise en charge des frais de garderie : 1 famille,
- Aide pour la prise en charge de repas servis par l'ADMR : 1 famille,
- Prêt à 0% d'un montant de 300 € suite à problèmes financiers : 1 famille,
- Aide à la rentrée scolaire pour les enfants rentrant en 6ème, en seconde ou en filière technique : 2 familles,
- Participation financière pour les jeunes diplômés : 11 jeunes se sont vu remettre des bons d'achat d'une valeur de 30 € à l'occasion d'une manifestation citoyenne où les missions du C.C.A.S leur ont été présentés,
- Frais d'installation et abonnement à la téléalarme en faveur des personnes âgées : 23 abonnés (aide de 2 111.64 €),
- Attribution du colis pour les personnes âgées malades ne pouvant assister au repas des aînés : 14 personnes seules et 5 couples,
- Attribution de subventions pour un montant de 3 750 € aux différentes associations dont leur mission est d'apporter de l'aide aux familles (Secours Populaire, Restos du Cœur, Secours Catholique, Roues Libres, Banque Alimentaire.....) au réseau Territorial de santé RESAPEG et aux Jeunes (Fonds d'aides aux Jeunes),
- Participation financière à la formation PSC1 (premier secours) en faveur des habitants de MESSEIN : 240€.

Accompagner, soutenir et aider les personnes fragilisées étant notre mission, n'hésitez pas à contacter Chantal GERBELLI en prenant rendez-vous à la Mairie de Messein (03 83 47 22 21).



*L'équipe du CCAS*